

*Accords fiscaux—Loi*

On pourra toujours parler des répercussions économiques de ce projet de loi, mais ce qui est fondamental, ce sont ses répercussions psychologiques. Si nos jeunes en viennent à croire que le Canada n'est pas disposé à leur donner un meilleur accès à un enseignement de qualité, les répercussions psychologiques se répercuteront sur la prochaine génération et la génération suivante. Il est tout à fait inadmissible de laisser notre système d'enseignement, qui a évolué depuis la guerre au point d'être supérieur à celui de la plupart des pays du monde, être psychologiquement mis en péril à tel point que les gens s'imaginent qu'il ne mérite plus qu'on y investisse et qu'on l'améliore. C'est le message que communique le gouvernement en présentant ce projet de loi.

**M. Rompkey:** Une question supplémentaire?

**M. le Président:** Nous sommes prêts à continuer le débat, mais je vais permettre une question très brève. Il reste moins d'une minute.

**M. Rompkey:** Monsieur le Président, je remercie le député de sa réponse, mais se pencherait-il sur une autre question? Je lui sais gré de ce qu'il a dit au sujet de l'exode des cerveaux et du fait que des gens brillants émigraient.

S'il se fait moins de recherche en sciences et en génie, le Canada ne pourra certes pas atteindre la fine pointe du progrès technologique. Pire encore, si la recherche diminue en lettres et en sciences sociales, le pays tout entier va certainement s'en ressentir.

**M. le Président:** A l'ordre, s'il vous plaît. Je dois protéger le droit de réplique du député, puisqu'il lui reste moins de 30 secondes.

**M. Hovdebo:** Monsieur le Président, à mon université, en Saskatchewan, bien des professeurs m'ont affirmé qu'ils donnaient tellement de cours et que les classes étaient si nombreuses que la recherche et la rédaction passaient au second plan et qu'ils n'en feraient sans doute pas avant quelques années. C'est catastrophique.

**M. le Président:** A l'ordre, s'il vous plaît. Le débat se poursuit.

**M. Roland de Corneille (Eglinton—Lawrence):** Monsieur le Président, à titre de porte-parole libéral en ce qui concerne le secrétariat d'État et, donc, l'enseignement postsecondaire, je me dois de signaler au gouvernement sa politique désastreuse à l'égard des collèges et des universités. J'ai critiqué par dessus tout le projet de loi C-96 car il permet au gouvernement de renoncer à ses responsabilités à l'égard des provinces, des étudiants, ou qui que ce soit, et de ne plus s'occuper de l'avenir de la jeunesse et de la nation. Alors que tous reconnaissent à quel point il s'impose que nous fassions tout en notre pouvoir pour accroître la compétitivité et la productivité de la nation, afin d'être en mesure de soutenir la concurrence internationale, voilà que le gouvernement nous met d'une part dans une situation où nous devons veiller à accroître nos talents compétitifs, tandis que de l'autre il réduit nos moyens à cet égard en anéantissant le système qui nous donne ces moyens de soutenir la concurrence, à savoir, le système d'enseignement.

• (1740)

A toutes les audiences du comité, dans tous les discours prononcés par les porte-parole des milieux universitaires, ou des étudiants, ou encore de ceux qui s'intéressent à la recherche, on a fait valoir le même argument, c'est-à-dire que le gouvernement se trompait du tout au tout. Ainsi, non seulement s'orientait-il dans la mauvaise voie, mais elle est carrément contraire aux prises de position qu'il avait adoptées avant les dernières élections. Il contredit ses promesses. Il revient sur ces mêmes promesses. Il rompt même les ententes qu'il avait conclues avec les provinces, et selon lesquelles le financement de l'enseignement postsecondaire et de la santé devait être maintenu au même niveau jusqu'en mars 1987. Or le gouvernement est revenu sur cette promesse une année avant l'échéance. Il réduit l'augmentation des subventions accordées aux secteurs de l'enseignement postsecondaire et des soins médicaux et hospitaliers, la ramenant à 5 p. 100, ce qui représente une réduction de 2 p. 100 de l'augmentation qui aurait permis aux provinces de faire face à l'augmentation en flèche des dépenses dans ces secteurs vitaux de l'avenir de la nation.

J'ai combattu ce projet de loi à toutes les étapes. J'ai insisté sur le fait qu'il anéantit l'avenir de nos universités, de notre jeunesse et de notre développement économique. Il me semble impérieux d'essayer encore une fois, dans cet effort de la dernière chance, de porter à l'attention du parti conservateur et du gouvernement, le fait que sa mesure nous ramène en arrière. Elle est également rétrograde. Elle nous fait régresser. Bref, tout ce qu'il faut éviter. Le gouvernement se trompe en agissant comme il le fait et son geste aura des répercussions durables.

J'ai invité le gouvernement à repenser ses vues parce que, en fait, elles marquent un recul pour nos jeunes. Il a accepté des politiques qui, par exemple, ne se répercutent pas seulement sur les paiements au titre de l'enseignement postsecondaire, mais également sur nos jeunes en bloquant le montant des prêts aux étudiants, en amputant des programmes comme l'Institut Terry Fox et la Conférence jeunesse, en éliminant complètement Katimavik, en réduisant de 40 p. 100 les places réservées à la formation et au recyclage dans les collèges communautaires, en sabrant dans le ministère d'État à la Jeunesse lui-même et en réduisant son budget jusqu'à ce qu'il ne soit guère autre chose qu'un instrument de relations publiques et non plus un ministère d'État doté des fonds et du personnel suffisants pour pouvoir planifier ou élaborer quelque politique que ce soit pour nos jeunes.

Toute la liste que je viens de donner et beaucoup d'autres choses encore viennent démontrer que le gouvernement adopte une attitude négative à l'égard de ses programmes pour la jeunesse, qu'il les réduit au lieu de les améliorer. Non content de démolir les programmes pour la jeunesse, le gouvernement a adopté une attitude cavalière face à nos programmes de recherche et les a saccagés. Cela a été presque aussi grave.